

Compte rendu de l'Assemblée générale de la SFC

Paris, 25 juin 2003

Le Président François Mathey ouvre la séance à 11 h.

Rapport moral du Président

Il est incontestable que le point fort de l'année 2002 aura été la tenue exemplaire du congrès SFC-Eurochem à Toulouse. Grâce à une gestion serrée et intelligente, ce congrès aura atteint l'équilibre financier en dépit de subventions très réduites. Il aura vu la participation de nos sociétés sœurs britannique, allemande et suisse. Une journée dédiée aux industriels aura été l'occasion d'échanges très fructueux malgré un contexte local *a priori* défavorable. Bravo donc aux organisateurs toulousains ! La seule question qui reste en suspens aujourd'hui est celle du prochain congrès général de la SFC. Les candidats ne se bousculent pas !

Parlons maintenant des publications. Le système européen (*Chemistry, EurJIC, EurJOC, ChemPhysChem, ChemBioChem, ABC*) tourne comme une horloge maintenant. Du point de vue de la SFC, la réussite la plus éclatante est celle de *ChemPhysChem*, le successeur du *Journal de Chimie Physique* qui, avec un indice d'impact de 4,14,... se situe d'emblée comme le meilleur journal mondial du domaine. Rétrospectivement, la division Chimie-physique et la SFC ont eu raison de choisir le partenariat avec Wiley et la GDCh plutôt que la solution alternative offerte par PCCP (*Physical Chemistry Chemical Physics*). Le seul point noir concernant les publications touche *L'Actualité Chimique*. Sa qualité indiscutable, confirmée tout récemment encore par un très beau numéro sur l'avenir de la chimie organique, n'en rend que plus nécessaire son établissement sur des bases financières solides. Par suite d'un déficit structurel d'environ 60 K€, EDP Sciences, qui l'avait prise en charge en 2002, nous rend l'AC en 2003. Techniquement, nous pouvons faire « tourner » le journal, mais nous ne pouvons pas encaisser tous les ans un tel déficit. D'où les augmentations du prix de l'abonnement qui ont été dans l'ensemble bien comprises. Mais cela ne suffit pas. C'est l'un des gros problèmes auxquels nous devons faire face aujourd'hui.

Le site web, quant-à-lui, connaît un

succès croissant et tient la comparaison avec les sites de nos consœurs européennes. Le journal en ligne a beaucoup de succès également. Mais évidemment, tout cela coûte cher, sans espoir de rentabilité. Ce coût intrinsèque fait partie des dépenses incompressibles de la SFC et il doit être accepté si l'on veut que la SFC soit en phase avec son temps. Dans un autre registre, quelques mots sur le projet de Fédération des Chimistes de France. Ce projet est, en fin de compte, la relance d'une idée qui avait été déjà proposée à nos partenaires potentiels, il y a quatre ans, par le président Philippe Desmarescaux. A l'époque, il avait été refusé par la SCI car trop favorable à la SFC. Aujourd'hui, il est proposé par la SCI et refusé par la SFC car trop centré sur la résolution des problèmes existentiels de la SCI. Je caricature à peine ! Ces discussions franco-françaises apparaissent assez futiles. S'il est souhaitable que les sociétés savantes s'occupant des différents aspects de la chimie en France se concertent le plus possible, leur enrôlement dans une structure commune ne peut se faire que dans la clarté et la confiance réciproque. Nous n'en sommes apparemment pas encore là. Nous devons faire tous les efforts possibles pour établir ou rétablir cette confiance. De toute façon, le seul grand projet qui aujourd'hui vaille vraiment la peine d'être poursuivi est celui d'une grande Société Européenne de Chimie. Puisque je quitte sa présidence à la fin de cette année, je voudrais, pour terminer, résumer mes sentiments sur la SFC. Avec des moyens limités, la société fait beaucoup et tient son rang sur le plan international. Elle mérite plus de respect et de participation de la part de la communauté des chimistes français. Affaiblir la SFC serait marginaliser notre communauté dans l'Europe scientifique et académique en construction. La renforcer ne pourrait, au contraire, qu'être bénéfique pour nous tous.

Élection au Conseil d'administration

Six administrateurs ont été élus ou réélus :

- **Alain Gay-Bellile**, vice-président de l'Union Nationale des Asso-

ciations Françaises d'Ingénieurs Chimistes (UNAFIC) ;

- **Yves Gnanou**, directeur du Laboratoire de chimie des polymères organiques (LCPO, Bordeaux) ;

- **Danièle Olivier** (réélue), directrice de l'ENSCP et présidente de la Fédération Gay-Lussac ;

- **Bernard Pierrelle** (réélu), trésorier de la SFC ;

- **Nelly Pié**, chef du Département de chimie (IUT de Rouen) ;

- **Igor Tkatchenko** (réélu), vice-président de la SFC.

Rapport du Trésorier (Bernard Pierrelle)

Comptes de l'exercice 2002

Compte de résultats 2002

L'exercice 2002 fait apparaître un résultat bénéficiaire de 6 598 €, dont 3 484 € au titre du congrès SFC Eurochem 2002 qui s'est tenu à Toulouse en juillet 2002. Les produits et charges courantes d'exploitation sont en ligne avec les éléments de même nature de l'exercice précédent.

Bilan au 31 décembre 2002

La situation patrimoniale, tant active que passive, est également inchangée par rapport au 31 décembre 2001, date de clôture de l'exercice précédent.

Affectation du résultat net 2002

La totalité du résultat, comme pour tous les exercices antérieurs, est virée en fonds propres.

L'Assemblée générale, après lecture du rapport général et spécial du Commissaire aux comptes les certifiant sans réserve, a approuvé les comptes de l'exercice 2002 ainsi que l'affectation du résultat net dudit exercice.

Budget de l'exercice 2003

Le budget de l'exercice 2003 est en déficit de 91 000 € dont 68 000 € suite à la reprise au 1^{er} janvier 2003 par la SFC de la réalisation et de la diffusion de la revue *L'Actualité Chimique*, la SFC et la société EDP Sciences ayant d'un commun accord mis fin au contrat les concernant à ce propos.

L'Assemblée générale a approuvé le budget 2003.

Le rapport détaillé du Trésorier ainsi que les tableaux présentant les comptes 2002 (compte de résultats,

bilan, annexe, rapports général et spécial du Commissaire aux comptes) et le budget 2003 ont été adressés à chaque membre de la SFC dans un encart inclus dans la revue *L'Actualité Chimique* n° 4-5 de mai 2003.

Approbation des résolutions

Les trois résolutions suivantes soumises à l'Assemblée ont été votées à l'unanimité :

• Résolution n° 1

Ayant pris connaissance du compte d'exploitation de l'exercice 2002 et du bilan au 31 décembre 2002, arrêtés

par le Conseil d'administration, du rapport du Trésorier et de celui du Commissaire aux comptes, l'Assemblée générale approuve les dits comptes, se clôturant par un bénéfice de 6 598 €.

Elle donne quitus de leur mandat aux membres du Conseil d'administration.

• Résolution n° 2

L'Assemblée générale approuve :

- L'imputation au compte « Fonds associatif » de 11 344,80 € respectant les 10 % minimum statutaires des produits annuels du patrimoine, portant le montant de ce compte

à 2 490 448,94 € au 31 décembre 2002.

- L'imputation au compte « Report à nouveau » de - 4 746,80 € portant le montant dudit compte à 158 055,73 € au 31 décembre 2002.

• Résolution n° 3

Ayant pris connaissance du compte du résultat prévisionnel pour l'exercice 2003, l'Assemblée générale approuve ce budget dégageant une perte de - 90 999 €.

Jean-Claude Brunie
Secrétaire Général

Division

Chimie de coordination

8-9 janvier 2004

Journées de la division

Rennes

Inscription à partir du 15 septembre 2003.

- jean-rene.hamon@univ-rennes1.fr
- karine.costuas@univ-rennes1.fr
- <http://sfc-coord04.univ-rennes1.fr>

Le Conseil d'administration a donné son accord le 25 juin dernier pour que la **Commission interdivisions enseignement** ait désormais le **statut de division** sous le vocable :

division Éducation

- g.chambaud@univ-mlv.fr

L'apport de la France à la catalyse

François Mathey a rapporté du Japon un petit livre qui présente, en une ou deux pages, certains « grands hommes » de la chimie japonaise ou certaines découvertes.

L'idée est donc venue d'écrire un fascicule présentant les grandes découvertes issues de la chimie française et redonnant les noms et les « œuvres » des chimistes français qui ont marqué leur époque. Certaines mises au point peuvent éviter une réécriture de l'histoire de la chimie et ce « livre » pourrait être utilisé pour les 150 ans de la SFC en 2007.

Dans un premier temps, un fascicule spécial catalyse pourrait être réalisé pour le congrès de 2004. Nos historiennes, M. Blondel-Mégrelis et J. Fournier, sont partantes pour l'aventure. Donc, si vous possédez des documents qui mettent en exergue « l'apport de la France à la catalyse », prévenez M.-C. Vitorge (marie-claude.vitorge@sfc.fr).

Chimie des aliments et du goût : un nouveau groupe à la SFC

Dans *L'Actualité Chimique* de juin 2003 (p. 53) et comme mentionné dans des numéros précédents, il était indiqué que je cherchais à constituer un groupe de chimie des aliments et du goût. C'est exact : je trouve paradoxal que, dans notre pays si fier de sa culture culinaire, nous n'ayons rien à mettre en face de la section de « *food chemistry* » de l'American Chemical Society, par exemple.

Pour pallier ce manque, des moyens modernes et peu coûteux ont été employés : par courrier électronique, j'ai demandé aux chimistes que je connais s'ils seraient intéressés d'avoir leurs noms dans un annuaire, sans frais. Des centaines de collègues ont répondu, souvent avec enthousiasme, à l'appel. Ces réponses n'étaient-elles pas la preuve d'un besoin réel ?

À l'issue de cette consultation, un annuaire a été progressivement constitué : y figurent tous ceux qui se sont déclarés intéressés. Il sera accessible, et modifiable, sur le site de la SFC, grâce à Marie-Claude Vitorge, dont on doit saluer le dévouement remarquable à la « cause chimique ».

Évidemment, cet hébergement de l'annuaire sera tout à fait officiel : la SFC a été consultée quant à l'opportunité de créer une « division » de chimie des aliments et du goût. Groupe ? Division ? Le secrétaire général, Jean-Claude Brunie, a donné de bonnes raisons pour proposer plutôt la création d'un « groupe », lequel peut accepter des collègues de disciplines variées (chimie physique, physico-chimie, chimie des polymères, chimie analytique, etc.), qu'ils soient ou non membres de la SFC.

Je suis heureux de vous indiquer que le 25 juin, le Conseil d'administration de la SFC

a accepté la **création officielle du groupe Chimie des aliments et du goût**.

Que faire, maintenant ? Naturellement l'annuaire peut servir à représenter notre communauté à l'étranger, ou même dans les limites de l'Hexagone. Naturellement, on imagine bien des réunions de cette communauté. Toutefois, à quoi ces réunions serviraient-elles ? En quoi la constitution d'un tel groupe pourrait-elle contribuer à l'avancement de la chimie des aliments et du goût ? Des réunions du groupe qui ne répondraient pas à cette question engendreraient, au pire, du tourisme scientifique, et au mieux, des collaborations scientifiques entre équipes. Ne pourrions-nous pas, plutôt, proposer des réunions qui contribueraient à faire surgir des thématiques, à attaquer des questions importantes ? C'est ma proposition. Qu'en pensez-vous ?

J'oubliais : avec quelque 300 membres, l'annuaire constitué est très incomplet. N'hésitez pas à faire savoir autour de vous que toute personne professionnellement intéressée par la chimie des aliments et du goût peut se joindre à la communauté sur simple demande. Industriels, chercheurs, enseignants, utilisateurs, techniciens, chimistes, peuvent se retrouver et mettre utilement en commun des connaissances et des expériences. Chimistes organiciens, inorganiciens, théoriciens, biochimistes, polyméristes..., ne pourrait-on considérer, assez œcuméniquement, que tous ceux qui sont intéressés par les molécules des aliments, ainsi que les transformations chimiques de ces aliments, méritent d'appartenir au groupe et d'être avertis de ses activités ?

Hervé This

herve.this@college-de-France.fr